

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Nadine Perreault		Date d'inspection Le 13 juillet 2026	
Nom de l'établissement Garderie chez Nadine		Numéro de permis 2019381	
Adresse 845 chemin Canada Edmundston NB E3V 3X1		Numéro de téléphone (506) 253-1223	
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux

Lors de ma visite non planifiée en avant-midi, j'ai constaté la conformité du ratio pour une garderie éducative en milieu familial. Les éléments suivants sont observés :

- Accès aux parents : Les parents des enfants présents peuvent accéder à la garderie en tout temps.
- Vérification d'un nouveau dossier pour un enfant en bas âge, incluant les consentements signés.
- L'aire de jeu extérieure est située à moins de 350 mètres de l'établissement et est entretenue de manière à garantir la sécurité des enfants et à éliminer tout risque potentiel. Elle comprend une zone ombragée offrant un minimum de 0,45 m² par enfant, calculé selon la capacité maximale d'accueil de l'aire de jeu.
- La surface de jeu est composée de matériaux variés permettant la réalisation de différents types d'activités. L'aire destinée aux enfants en bas âge et aux enfants d'âge préscolaire est entièrement clôturée par une barrière d'au moins 1,22 m de hauteur, munie d'un accès sécurisé.
- Le matériel et l'équipement disponibles sont variés et en quantité suffisante pour l'ensemble des enfants présents. Selon l'exploitante, l'équipement fixe est installé conformément aux instructions du fabricant et entouré d'une surface protectrice d'une profondeur appropriée.

Observation de la sieste d'un enfant en bas âge, de l'accueil d'un enfant en bas âge et d'âge préscolaire, du lavage des mains et de la collation fournie par la garderie (yogourt et muffin).
Les enfants vont à l'extérieur lors de ma visite.

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 13 juillet 2026

Date

original signé par
Nadine Perreault

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 13 juillet 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"